

FICHE ACTION Mission 2 : Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient

L'un des enjeux importants de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la prise en charge de la population se base principalement sur une meilleure coordination des acteurs dans une dimension pluriprofessionnelle, afin de minimiser les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile.

Au sein de notre CPTS, nous proposons une structuration de parcours pluriprofessionnels adaptés aux besoins et aux problématiques spécifiques de notre territoire. Cette initiative vise principalement à améliorer la qualité de la prise en charge et le suivi des patients.

La mise en œuvre de ces parcours pluriprofessionnels devrait également contribuer à accroître la pertinence des interventions en évitant la redondance des actes médicaux. De plus, elle a pour objectif de prévenir l'isolement des professionnels de la santé face à des situations complexes, favorisant ainsi une collaboration plus efficace au bénéfice des patients.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 2
Axe des missions des CPTS	MISSION 2 – ORGANISER DES PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT
Intitulé de l'action	Le parcours pluriprofessionnel autour du patient insuffisant cardiaque
Contexte, diagnostic territorial	L'insuffisance cardiaque représente un enjeu de santé important sur le territoire de la Corrèze, tout comme dans de nombreuses autres régions de la France. Cette pathologie, caractérisée par l'incapacité du cœur à pomper suffisamment de sang pour répondre aux besoins du corps, impacte la qualité de vie de nombreux résidents locaux. Plusieurs facteurs de risque, tels que les maladies coronariennes, l'hypertension artérielle et les troubles du rythme cardiaque, contribuent à la prévalence de l'insuffisance cardiaque en Corrèze. Les habitudes de vie, y compris le régime alimentaire, le niveau d'activité physique et le tabagisme, jouent également un rôle crucial dans le développement de cette maladie. Sur l'année glissante 2020/2021 et selon la CNAM, on retrouve : 1 143 patients insuffisants cardiaques sur le territoire de la CPTS, dont 700 qui n'ont pas été hospitalisés entre 2020 et 2021. L'accès aux cardiologues libéraux semble être une tâche ardue, puisque ceux-ci sont très peu nombreux : 0,3 pour 10 000 habitants pour le territoire de la CPTS, et 0,7 pour 10 000 habitants pour la Corrèze. 40 % de la population insuffisante cardiaque de la CPTS Santé Sud Corrèze n'a eu aucun contact avec cardiologue de ville entre 2020 et 2021. Pourtant, la Haute Autorité de Santé préconise pour le 1^{er} stade de la pathologie au moins 2 consultations / an chez le médecin traitant et 1 consultation / an chez le cardiologue. Pour le 2^{ème} stade, il est conseillé d'avoir au moins 4 consultations / an chez le médecin traitant, et 2 consultations / an chez le cardiologue. Selon le Projet Régional de Santé : En Nouvelle-Aquitaine, environ 462 800 personnes bénéficient du dispositif des ALD au titre d'une maladie cardiovasculaire, dont près de 70 % pour insuffisance cardiaque, maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral invalidant. Fin 2021, le taux de mortalité des patients insuffisants cardiaques sur le territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze était de 22 %.
Lien avec le Guide du Parcours de Soins pour l'insuffisance Cardiaque de	Points critiques : Prise en charge initiale de l'insuffisance cardiaque : Penser à l'insuffisance cardiaque, y compris devant des signes non spécifiques

<i>l'HAS (2014, mis à jour en 2019)</i>	• Obtenir une consultation de cardiologie avec échocardiographie Doppler • Évaluer les besoins du patients
<i>Lien avec le Diagnostic Régional (Projet Régional de Santé 2018-2028)</i>	En Nouvelle-Aquitaine, les maladies cardio-vasculaires représentent près de 463 000 patients et 17 000 décès. <i>« Afin de diminuer les conséquences sur la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques, il convient d'accroître la pratique ambulatoire et diversifier les modes de prises en charge. Il s'agit concrètement de développer la télésurveillance à domicile des patients souffrant d'insuffisance cardiaque (via l'appui notamment des infirmières libérales) ».</i>
<i>Lien avec le Plan Santé Corrèze (2018-2023)</i>	Développer les synergies et coopérations entre les Centres Hospitaliers et avec les professionnels de ville.
Partenaires à solliciter	Professionnels de l'addiction (psychologues, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Unité Territoriale et Transversale d'Éducation thérapeutique du Patient et de Prévention du Centre Hospitalier de Brive-la-Gaillarde, Unité de Réadaptation Cardiaque Ambulatoire de la Clinique Saint Germain de Brive-la-Gaillarde.
Objectif général	Améliorer la prise en charge et le suivi des patients souffrant d'insuffisance cardiaque grâce à une meilleure coordination pluriprofessionnelle.
Objectifs opérationnels	Éviter la décompensation et l'hospitalisation du patient insuffisant cardiaque Permettre aux patients d'avoir une qualité de vie conservée
Description de l'action	<u>ACTION 1</u> : Identifier les ressources et acteurs du territoire ayant un rôle important dans le parcours d'un patient insuffisant cardiaque afin de se baser sur des éléments fondamentaux <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Faire un état des lieux de l'existant ○ Professionnels / partenaires ○ Supports mis en œuvre ○ Études effectuées ○ Actions de santé publique réalisées ✓ Créer une base de données des ressources et dispositifs existants <u>ACTION 2</u> : Promouvoir la communication à destination des professionnels du territoire et de la population <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Développer / mettre en avant une grille d'évaluation / un questionnaire à destination des professionnels menant l'évaluation de première intention

	○ Présentation du patient ○ Recueil de données ○ Mode de vie ○ Signes d'alertes ✓ Développer / mettre en avant une boîte à outils à destination des médecins traitants ○ Référentiels ○ Guide d'orientation vers les professionnels adaptés ✓ Réaliser une action de communication auprès des professionnels de santé du territoire afin de présenter ce dispositif de dépistage ○ Réunion d'information ? ○ Webinaire ? ○ Campagne de communication en ligne ? ○ Réseaux sociaux ? ✓ Informer le public des professionnels qu'ils peuvent solliciter s'ils souffrent de certains symptômes ACTION 3 : Mettre en place une action de dépistage <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Permettre aux professionnels du territoire en lien direct avec les patients de repérer les premiers signes d'insuffisance cardiaque ○ Pharmaciens ○ Masseurs kinésithérapeutes ○ DAC 19 ○ Médecine du travail ✓ Diffuser une information auprès de ces professionnels pour faciliter le repérage ACTION 4 : Conseiller le patient après le dépistage <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Orienter le patient vers son médecin traitant en lui remettant le questionnaire rempli, ainsi que la documentation nécessaire (boîte à outil) ACTION 5 : Établir des partenariats avec les acteurs du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Développer le lien avec les professionnels directement concernés par l'insuffisance cardiaque, et / ou par l'éducation thérapeutique ✓ Organiser une réunion permettant d'échanger de manière pluriprofessionnelle sur la problématique de l'insuffisance cardiaque ✓ Solliciter les partenaires pour diffuser plus largement leurs outils pédagogiques
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr AURICOMBE Hervé, kinésithérapeute :

	h.auricombe@wanadoo.fr CLERGERIE Dominique, Infirmière libérale : president@cpts-santesudcorreze.fr
--	--

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
AURICOMBE	Hervé	Masseur Kinésithérapeute	h.auricombe@wanadoo.fr	Brive-la-Gaillarde
BARBANCE	Quentin	Infirmier libéral	barbanceq@gmail.com	Brive-la-Gaillarde
BISCH	Valérie	Responsable opérationnelle DAC 19	valerie.bischviozelange@dac-19.fr	Corrèze
BOUSSEYROUX LAMAGAT	Elisabeth	Médecin généraliste retraitée	eblamagat@gmail.com	Jugeals-Nazareth
BRUGEILLE	Pauline	Coordinatrice de parcours DAC 19	pauline.brugaille@dac-19.fr	Corrèze
CLERGERIE	Dominique	Infirmière libérale	president@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde
ROSSI	Claire	Diététicienne	claire.rossi@outlook.fr	Saint Pantaléon de Larche

Lien avec les autres actions de la CPTS	
Public bénéficiaire	Cette fiche action concernent les professionnels / professionnels de santé du territoire de la CPTS qui ont un lien avec un large public susceptible d'avoir une pathologie cardiaque. Le parcours de soins quant à lui est à destination des patients insuffisants cardiaques non décompensés.
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i> Salle de réunion Fournitures de bureau Matériel informatique et bureautique

	Connexion internet Campagne de communication
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Notre action est basée sur l'orientation des patients vers leurs médecins traitants qui assurent la bonne orientation et le suivi des patients. Aujourd'hui, nous sommes face à un taux assez élevé de patients sans médecin traitant sur le territoire. Nous faisons également face à une problématique d'accès aux soins en ville car les cardiologues ont des délais d'attentes importants, qui permettent une faible marge de manœuvre sur le parcours des patients insuffisants cardiaques.

Indicateurs d'évaluation (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		